



SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités - Animation 2021



Crédits photos : V. Sablain



SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE	3
ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ ».....	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS.....	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION	6
LE PREVISIONNEL 2020	6
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES	7
COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES CONFINEMENTS SUCCESSIFS, L'ANIMATION DE L'ANNEE 2020 A ÉTÉ PARTICULIEREMENT PERTURBEE.CERTAINES ACTIONS N'ONT PU ETRE MENEES NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE VOLET COMMUNICATION ET SENSIBILISATION, L'ANIMATION POUR LA CHARTE NATURA 2000 OU LA TENUE DE CERTAINES REUNIONS DONT LE COMITE DE PILOTAGE.	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB	8
VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	9
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	10
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2019/2020 ET COUT EFFECTIF.....	11
REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION	12
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2020/2021 ET COUT EFFECTIF.....	12
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2020	12
LES CONTRATS NATURA 2000	12
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES	13
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES	13
LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES	14
PERSPECTIVES 2021.....	14
L'ANIMATION	14
LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES	16

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

La surface totale du site initialement de 144 ha a été portée suite à la modification du périmètre proposée lors de l'élaboration du document d'objectif à une surface de 239 ha.

La mise à jour de la surface du Site d'Intérêt Communautaire a fait l'objet d'une publication au JO de l'Union Européenne 21/01/21, officialisant ainsi le nouveau périmètre de 239 ha.

En avril et mai 2021 a eu lieu une concertation en ligne concernant l'arrêté modifiant l'arrêté du 29 août 2016 portant désignation du site Natura 2000 Le Lez (zone spéciale de conservation). Suite à cette concertation l'arrêté modificatif devrait être publié courant 2021 par l'État français.

Administrativement cette modification n'a pas induit de changement, le site Natura 2000 « Le Lez » s'étendant toujours sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules deux communes, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles à peine plus de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	12,30	5,14%
CLAPIERS	22,10	9,23%
LES MATELLES	2,79	1,17%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	64,03	26,74%
MONTPELLIER	37,50	15,66%
PRADES-LE-LEZ	67,36	28,13%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	33,39	13,94%
TOTAL	239,47	100,00%

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL

Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers	Montpellier 2	
Montferrier-sur-Lez		
Montpellier		
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive d'Occitanie. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité....

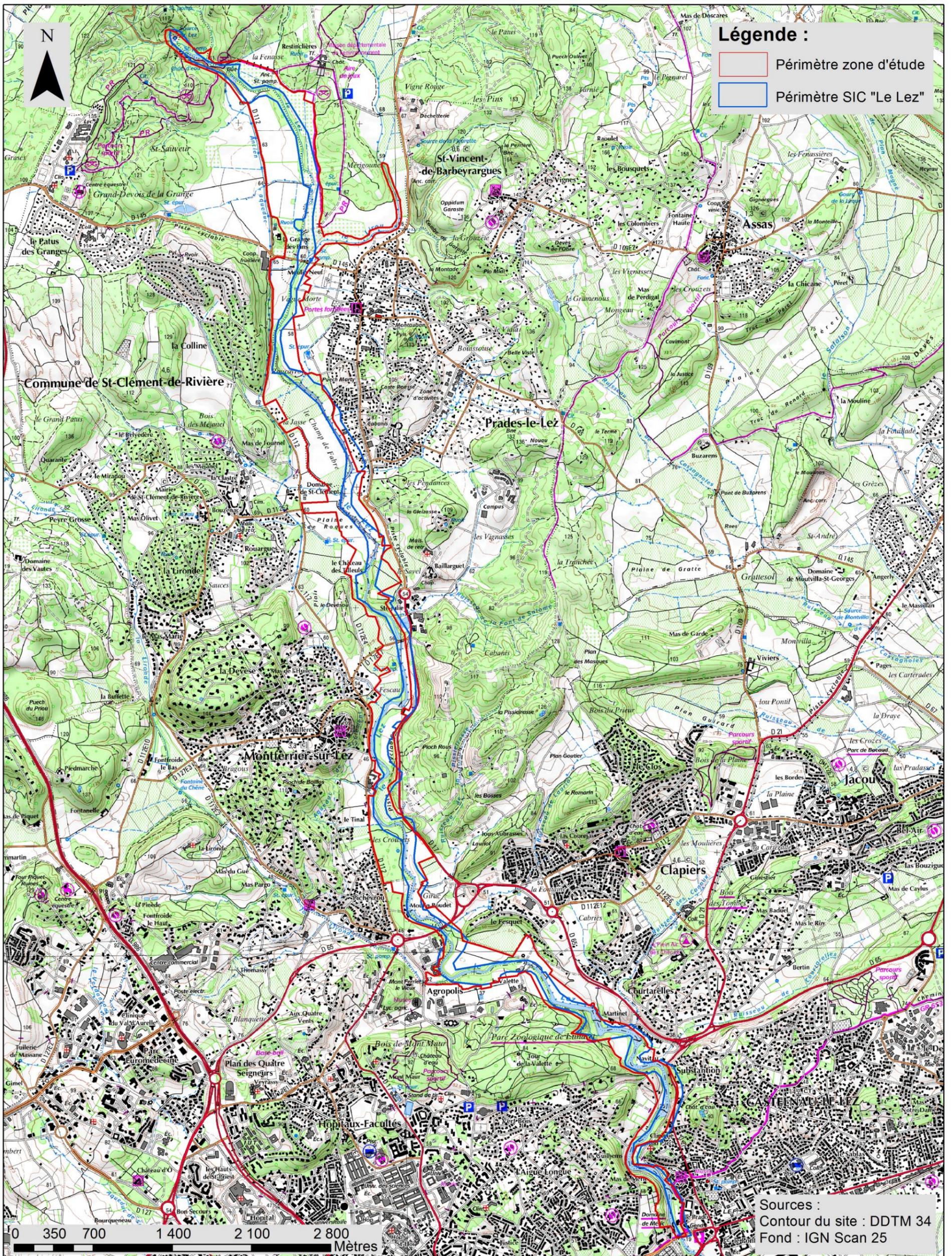
De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens, du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI du Lez), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

Voir carte en page suivante

Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



Légende :

- Périmètre zone d'étude
- Périmètre SIC "Le Lez"

Sources :
Contour du site : DDTM 34
Fond : IGN Scan 25

ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

Le contexte

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 239 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce site a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez.

Sur un autre aspect faunistique, les prospections menées dans le cadre de l'animation du site et de la mise en œuvre du DOCOB ont permis de mettre à jour le formulaire standard de données. Des modifications ont été apportées aux espèces faunistiques, avec l'ajout des cinq nouvelles espèces suivantes : la Rosalie des Alpes (coléoptère), la Loutre d'Europe (mustélidé), le Petit Rhinolophe (chiroptère), le Minoptère de Schreibers (chiroptère) et le Murin de Capaccini (chiroptère)

Concernant la présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) les inventaires de terrain n'ont pas permis de confirmer l'existence de ces deux espèces sur le site. Après échanges avec les experts et les services de l'Etat, il a été décidé de ne pas les mentionner dans le FSD.

A noter par ailleurs que deux espèces de poissons considérées comme absente du Lez ont été retirés du FSD du site. Il s'agit du Barbeau méridional et de la lamproie de Planer.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site, identifiés à ce jour.

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1087	Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>	NSP	-	-
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra lutra</i>	NSP	-	-
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	NSP	-	-
1310	Minoptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	NSP	-	-
1316	Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	NSP	-	-

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

Suite aux modifications apportées au FSD un travail permettant de statuer sur l'état de conservation des cinq espèces nouvellement inscrites devra être mené dans les prochaines années d'animation du site Natura 2000 « Le Lez ».

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013.

Le DOCOB a été approuvé par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.



L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », le SYBLE a été désigné structure animatrice en avril 2015.

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » est mis à disposition au SYBLE à raison de 50% de son temps de travail.

Le SYBLE porte l'animation depuis le 1er mai 2015. Pour l'année 2021, les axes de travail ont été les suivants :

- ❖ Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau (GEH 03)
- ❖ Maintenir, rétablir ou créer une dynamique fluviale et des habitats favorables aux espèces d'intérêt communautaire (GEH 04)
- ❖ Mener la campagne 2020 de suivi des populations de Chabot du Lez (SC02)
- ❖ Améliorer et compléter les connaissances sur les espèces animales d'intérêt communautaire (SC06)
- ❖ Elaborer des supports de communication sur le site Natura 2000 (panneaux, lettre natura 2000) (CS 02)

Site Natura 2000 « Le Lez » - Rapport d'activités - Animation 2021

- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000 (CS01)
- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences et les opérations contractualisées (AN 01)
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site et assurer une veille environnementale (AN 01)

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021, le budget d'animation a été établi à 32 977,46 €, selon la répartition suivante :

- régie / frais de personnel : 18 089,10 €
- coût indirect : 2713,36 €
- frais de déplacements : 175,00 €
- prestations : 12 000 €.

Le SYBLE a bénéficié pour cette année d'animation d'une subvention à hauteur de 100 % de son coût global. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	12 201,67 €	37 %
FEADER	20 775,79 €	63 %
Total	32 977,46 €	100 %

LE PREVISIONNEL 2021

Le programme 2021 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- Suivi et études.

Au total 597 heures d'animations (soit 85 jours) ont été programmées selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES PREVUES	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COUT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	81	11,57	2430 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	93	13,28	2697 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	119	17	3451 €
Mise à jour du DOCOB	36	5,14	1044 €
Veille environnementale	147	21	4263 €
Relations avec les services de l'Etat	49	7	1421 €
Suivi et études	72	10,28	2088 €
TOTAL	597	85,28	17 394 €

LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

COMPTE TENU DE LA SITUATION SANITAIRE L'ANIMATION DE L'ANNEE 2021 A ÉTÉ PERTURBÉE. CERTAINES ACTIONS N'ONT PU ÊTRE MENÉES NOTAMMENT EN CE QUI CONCERNE LE VOLET COMMUNICATION ET SENSIBILISATION.

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un échange a été mené avec différents acteurs comme la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole, la ville de Castelnau-le-Lez afin d'engager une réflexion sur des projets pouvant aboutir à l'élaboration de contrats Natura 2000 sur un secteur dont ils ont la gestion situé à proximité de la source du Lez.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 23 heures

Coût prévu : 420 €

Coût effectif : 711.85 €

Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics, travail préalable à la contractualisation.

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en charge l'instruction des dossiers.

En vue de garantir la bonne réalisation technique des contrats Natura 2000, la structure animatrice exerce des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des signataires de contrat. En 2020, un travail d'accompagnement a été mené auprès de la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole et de la commune de Castelnau-le-Lez afin de monter des contrats Natura 2000 portant sur la restauration et l'aménagement d'un secteur fréquenté de berges au niveau de la source du Lez.

Temps prévu : 37 heures

Temps effectif passé : 72 heures

Coût prévu : 1110 €

Coût effectif : 2228.4 €

Suivre et évaluer les opérations contractualisées

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre font l'objet d'un suivi, en vue de réaliser si besoin des interventions complémentaires d'entretien et de maintenance et d'évaluer leur efficacité. Pour chaque contrat est réalisé un suivi adapté avec des protocoles et des indicateurs spécifiques.

Temps prévu : 16 heures

Temps effectif passé : 11 heures

Coût prévu : 480 €

Coût effectif : 340.45 €

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions et suivre les chartes N2000 signées

La Charte Natura 2000 permet aux acteurs locaux de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques. La signature de la charte est un engagement volontaire. Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles ou des activités présentes dans le périmètre du site peut y adhérer. La signature d'une charte nécessite un travail d'animation préalable (échange avec le signataire, « montage » et instruction du dossier en lien avec les services de l'Etat) indispensable pour faire connaître le dispositif et motiver les signataires. Pour chaque charte Natura 2000 signée un suivi informel est effectué dans le cadre de l'animation. Il vise à échanger et à conseiller les signataires dans la prise en compte des enjeux du site dans leurs activités.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 3 heures

Coût prévu : 420 €

Coût effectif : 92.85 €

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

La sensibilisation et l'information constituent un point important pour mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, il est consacré un temps de l'animation à la participation à des manifestations événementielles ou à des colloques.

Durant l'animation 2021, compte tenu de la crise sanitaire, la participation à des animations ou des événements pour le grand public et les scolaires a été limitée.

Le SYBLE était présent sur les événements suivants pour promouvoir le site Natura 2000 « Le Lez » :

- Animation d'une sortie sur le « Lez sauvage » dans le cadre du programme porté par la Maison Départementale de l'Environnement (Conseil départementale de l'Hérault) - Dimanche 19 septembre (17 personnes)
- Animation d'une sortie « zones humides » dans le cadre du programme porté par la Maison Départementale de l'Environnement (Conseil départementale de l'Hérault) - Samedi 9 octobre (8 personnes)
- Intervention pour la Commune de Prades-le-Lez pour sensibiliser les citoyens à la problématique des cyanobactéries au sein du périmètre Natura 2000 « Le Lez » - Mardi 10 aout (7 personnes)

Par ailleurs plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir les enjeux du site Natura 2000 et les actions menées.

Les structures accueillies durant l'année sont les suivantes :

- Master IEGB (Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité), intervention le lundi 8 février auprès de 33 étudiants - Présentation du site Natura 2000 « Le Lez (enjeux de conservation, actions de gestion mises en œuvre) avec un focus sur le Chabot du Lez et sur le suivi mis en place.
- Animation d'une sortie de découverte du secteur de la source du Lez pour le Service Eau Risque et Nature de la DDTM34 - Mardi 23 novembre (25 personnes)

En parallèle à ces actions un temps d'animation a été consacré aux échanges avec les acteurs locaux, les professionnels et les acteurs du site Natura 2000 sur des problématiques précises ou pour les sensibiliser aux enjeux du site.

Un travail d'animation est mené au quotidien auprès des élus et des riverains afin de les sensibiliser aux enjeux du site et aux actions à mettre en œuvre pour maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces.

Temps prévu : 56 heures

Temps effectif passé : 33 heures

Coût prévu : 1624 €

Coût effectif : 1021.35 €



Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information)

Un travail d'élaboration d'une plaquette et de panneaux afin d'informer et de sensibiliser sur la problématique « cyanobactérie » au sein du site Natura 2000 a été mené dans le cadre de l'animation 2021.

Temps prévu : 23 heures

Temps effectif passé : 8 heures

Coût prévu : 667 €

Coût effectif : 247.6 €

Mise à jour des pages du site Internet et des réseaux sociaux

Une page internet dédiée au site est en ligne sur www.syble.fr. Cette page est mise à jour afin de mettre à disposition du public les ressources et les publications produites dans le cadre de l'animation du site. La page facebook du SYBLE est régulièrement alimentée en fonction de l'actualité du site (signature de contrat, copil, charte Natura 2000, participation à des événements).

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 0 heure

Coût prévu : 203 €

Coût effectif : 0 €

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs

Afin d'échanger sur les compétences et les connaissances liées à l'animation de sites Natura 2000 un travail collaboratif est mené entre animateurs allant de la formation à l'appui technique dans le cadre par exemple de suivis et d'inventaires.

Temps prévu : 7 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 203 €

Coût effectif : 0 €

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura 2000 et la signature de chartes.

Cependant, certaines actions peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation.

En 2021, on peut notamment citer l'élaboration en partenariat avec la Régie des Eaux de Montpellier

Méditerranée Métropole du projet visant à restaurer le site de la source du Lez a été formalisé. Ce site profondément transformé et anthropisé depuis le 19ème siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable accueille annuellement plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ce site a été dégradé par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité

ntifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation conservation du patrimoine vivant.

Ce projet n'a pour l'heure pas été mis en place, son financement dans le cadre du plan de relance n'ayant pu aboutir. Un travail sera mené en 2022 afin de rechercher les financements nécessaires à sa réalisation.

Temps prévu : 19 heures

Temps effectif passé : 35 heures

Coût prévu : 551 €

Coût effectif : 1083.25 €

Animer des groupes de travail

Action non mise en œuvre compte tenu de la crise sanitaire.

Temps prévu : 12 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 348 €

Coût effectif : 0 €

Établir un rapport d'activités et présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Un comité de pilotage a été programmé le 07 décembre 2021, portant sur le bilan de l'animation 2020/2021 et sur la présentation des perspectives d'animation pour l'année 2022.

Ce travail est complété par un bilan annuel, réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la rédaction d'un rapport d'activités qui fait état des opérations menées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Temps prévu : 45 heures

Temps effectif passé : 49 heures

Coût prévu : 1305 €

Coût effectif : 1516.55 €

Établir la programmation financière et rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

L'animation nécessite d'établir un prévisionnel financier pour l'année n+1 intégrant les actions de gestion de suivi et d'amélioration de la connaissance du site. Par ailleurs, pour financer certaines actions inscrites au DOCOB, il peut être effectué un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation..).

Temps prévu : 17 heures

Temps effectif passé : 2 heures

Coût prévu : 493 €

Coût effectif : 504.36 €

MISE À JOUR DU DOCOB

Valoriser les données existantes et mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

Les données cartographiques constituent des ressources indispensables pour la gestion et l'animation. En fonction des projets, des actions et de l'amélioration des connaissances du site, un travail de mise à jour est effectué sur les données géoréférencées du site. En 2021, ont été intégrées au SIG des données acquises lors des suivis (Evaluation de l'état de conservation des ripisylves, Inventaires des odonates du site, données faune et flore...) et lors de prospection sur le terrain (suivi des contrats Natura 2000, suivi des projets impactant le site, veille environnementale).

Temps prévu : 10 heures

Temps effectif passé : 11 heures

Coût prévu : 290 €

Coût effectif : 340.45 €

Contribuer à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) et de la fiche de synthèse du site Natura 2000

Cette action n'a pas fait l'objet d'un travail spécifique en 2021.

Temps prévu : 10 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 290 €

Coût effectif : 0 €

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Informer et conseiller les acteurs (collectivités, agriculteurs, usagers) pour une bonne prise en compte du DOCOB et des enjeux du site

Qu'ils soient simple usager ou propriétaire fonciers les acteurs du site ont de par leurs activités des impacts sur les habitats et les espèces du site. Afin de bien intégrer les enjeux du site, un travail d'échange, de conseil et d'information est mené auprès des collectivités, des propriétaires et des riverains dans le cadre de l'animation du site.

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 8 heures

Coût prévu : 609 €

Coût effectif : 247.6 €

Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)



Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site pour informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2021, un temps important de ce suivi a été consacré à la problématique cyanobactéries. Un important travail d'animation a été effectué (suivi de site, retour d'expériences, réunions d'information, conception et

diffusion d'outils d'informations) en partenariat avec les acteurs locaux (communes, EPCI) et les services de l'Etat (DDTM, ARS, DREAL, DDPP...).

Temps prévu : 58 heures

Temps effectif passé : 108 heures

Coût prévu : 1682 €

Coût effectif : 3342.6 €

► Informer les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendus par le SYBLE au titre de la loi sur l'eau.

En 2021, les projets suivants ont fait l'objet d'échanges ou de suivis avec les porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences et de la mise en œuvre de mesures compensatoires :

- Aménagement du parc des berges du Lez - Castelnau-le-Lez - Maitrise d'ouvrage Commune de Castelnau-le-Lez
- Travaux de réhabilitation d'une cascade artificielle pour l'injection d'eau brute dans le Lez - Maitrise d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole
- Projet d'effacement du seuil du Gasconnet pour la restauration de la continuité écologique - Commune de Clapiers/Montferrier-sur-Lez - Maître d'ouvrage Département de l'Hérault
- Projet de la ligne 5 de tramway - secteur Montpellier Nord - Maitrise d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole
- Travaux d'aménagement et de restauration du parking de la clinique du parc - Castelnau-le-Lez - Maître d'ouvrage ICADE
- Travaux de déplacement et de « renaturation » du ruisseau de Lavalette - Secteur Agropolis - - Maitrise d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole

Temps prévu : 21 heures

Temps effectif passé : 41 heures

Coût prévu : 609 €

Coût effectif : 1268.95 €

► Police de l'environnement : plans de contrôle, réglementation des espaces naturels

L'animateur Natura 2000 est régulièrement interpellé par les acteurs et les riverains du site concernant des incivilités qui touchent le périmètre du site : feu, dépôts de déchets, décharges sauvages, circulation de véhicules à moteur, pollutions. Un travail pédagogique auprès des riverains et de remontée d'information vers les services exerçant un pouvoir de police (DDTM 34, AFB, ONCFS, Gendarmerie nationale, Police municipale) est effectué dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « le Lez ».

Temps prévu : 5 heures

Temps effectif passé : 1 heure

Coût prévu : 145 €

Coût effectif : 30.95 €

► Assurer une veille environnementale sur le terrain et informer les services de l'Etat sur les problématiques du site (déchets, circulation VAM, destruction d'espèces protégées...)

Compte tenu du contexte périurbain du site et de l'augmentation de la fréquentation de certains secteurs, il peut être observé des incivilités sur le site ou des comportements inadaptés. Un temps de l'animation est consacré à la surveillance du site et à la sensibilisation des usagers.

Temps prévu : 42 heures

Temps effectif passé : 3 heures

Coût prévu : 1218 €

Coût effectif : 92.95 €

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

► Suivi administratif Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats) et fonctionnement Syble

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Cette rubrique intègre également le temps passé lié au fonctionnement du Syndicat du Bassin du Lez (réunion de service, conseil syndical, formation, entretien et gestion des équipements)

Temps prévu : 35 heures

Temps effectif passé : 102 heures

Coût prévu : 1015 €

Coût effectif : 3156.9€

Echanges avec les acteurs Natura 2000

Action non mise en œuvre compte tenu de la crise sanitaire.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 406 €

Coût effectif : 0 €

SUIVI ET ETUDES

Suivi Chabot du Lez



Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du Lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.

Le protocole standardisé prévoit de réaliser tous les deux ans un suivi afin d'obtenir des données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

Les suivis précédemment réalisés en 2016 et 2018 dans le cadre de l'animation Natura 2000 viennent compléter les travaux menés en 2001, 2007 et 2013.

Il a été effectué en 2020 un suivi « exhaustif » des populations de Chabot du Lez sur trois stations (source du Lez, gué du Lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez)

L'interprétation et l'analyse des données a été réalisée en début d'animation 2021 afin de finaliser et restituer le rapport de synthèse de cette étude.

Temps prévu : 0 heures

Temps effectif passé : 19 heures

Coût prévu : 0 €

Coût effectif : 588.05 €

Inventaire et suivi des populations de Gomphe de graslin (Gomphus Graslinii) et de Cordulie splendide (Macromia splendens) en vue de qualifier leur état de conservation

Le site Natura 2000 « Le Lez » présente des enjeux importants en matière de biodiversité et notamment en ce qui concerne les odonates (libellules). Quatre espèces d'intérêt communautaire sont répertoriées sur le site :

- L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale),
- La Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii),
- Le Gomphe de Graslin (Gomphus graslinii),
- La Cordulie splendide (Macromia splendens).

Bien qu'étudiée lors de l'élaboration du document d'objectifs, la répartition du Gomphe de Graslin (Gomphus graslinii) et de la Cordulie splendide (Macromia splendens), espèces rares et discrètes, demeure mal connue.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur les odonates afin de connaître l'évolution des populations, de mieux préciser leur répartition au sein du site et de repérer les menaces pesant sur ces deux espèces.

A ce titre, il a été effectué durant le printemps et l'été 2021 un inventaire afin de localiser les secteurs de présence de ces espèces au sein du site Natura 2000, de préciser leurs effectifs et de statuer sur leur état de conservation.

Cette étude a permis de statuer sur la présence du Gomphe de Graslin et à permis de mettre en évidence une importante population de cette espèce sur laquelle nous avons jusqu'à présent une connaissance partielle à l'échelle du site.

Concernant l'autre espèce à enjeu, Macromia splendens les inventaires menés n'ont pas permis de collecter de nouvelles données sur cette espèce, dont nous disposons de nombreuses données bibliographiques.

Temps prévu : 42 heures

Temps effectif passé : 31 heures

Coût prévu : 1218 €

Coût effectif : 959.45 €

Amélioration des connaissances sur les espèces et les habitats du site et autres suivis (faunistiques, habitats, floristiques, espèces invasives)

Dans le cadre de l'animation du site un travail de collecte de données bibliographiques ou terrain est mené afin d'améliorer les connaissances et de vérifier la présence/absence d'espèces à enjeux comme la Loutre d'Europe.

En 2021 un travail a été menée afin d'inventorier les vignes potentiellement sauvages présentent dans les ripisylves du Lez. Le travail portant sur l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves a également été poursuivi.

Temps prévu : 30 heures

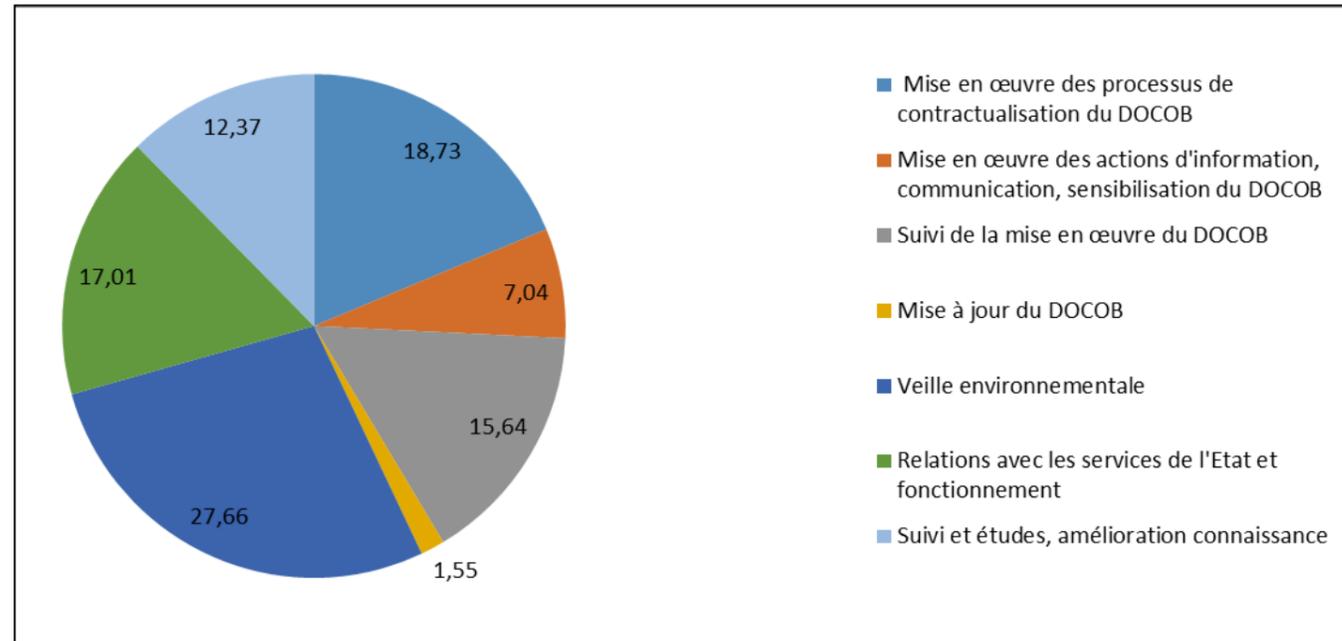
Temps effectif passé : 22 heures

Coût prévu : 870 €

Coût effectif : 680.9 €



LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2021



REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES REALISEES	NOMBRE DE JOURS REALISES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	109	15,66	3373.55 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	41	5,86	1268.95 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	86	12.2	2661.7 €
Mise à jour du DOCOB	11	1.57	340.45
Veille environnementale	161	23	4982.95 €
relations avec les services de l'Etat et fonctionnement	102	14,57	3156.9 €
Suivi, études amélioration des connaissances	72	10,28	2228.4 €
TOTAL hors prestations	582	83.14	18 012.9 €
Etudes et prestations	-	-	12 000 €
Frais de fonctionnement et de déplacement	-	-	2880.93 €
TOTAL			32 893.83 €

TEMPS CONSACRE À L'ANIMATION 2021 ET COUT EFFECTIF

LES CONTRATS NATURA 2000

Restoration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau - Parc Monplaisir – Castelnau-le-Lez

Le secteur concerné par le projet est situé sur la commune de Castelnau-le-Lez au niveau du Parc Monplaisir, ou se mêlent un espace vert aménagé (avec des équipements de type aire de pique-nique et aire de jeux) et un espace naturel constitué du fleuve Lez et d'habitats de berges connexes. Situé en zone périurbaine, ce parc centenaire est un lieu de détente fréquenté par les habitants de Castelnau-le-Lez. Baignades, pêche, jeux nautiques et même joutes (deuxième partie du XIXème siècle) ont longtemps été les activités pratiquées aux bords du parc.

La juxtaposition entre des espaces à dominante anthropique et des habitats naturels présentant des enjeux de biodiversité importants font du Parc Monplaisir un espace singulier, fréquenté par le public tout au long de l'année.

La fréquentation du parc induit un piétinement et une érosion des berges qui provoquent la dégradation des formations végétales constituées d'hélophytes, d'arbustes et de d'arbres typiques des ripisylves méditerranéennes.

Le contrat Natura 2000 vise à restaurer les formations végétales de la berge en rive gauche au niveau du Parc Monplaisir. L'objectif est de restaurer la fonctionnalité écologique de la berge et d'améliorer la conservation des habitats et des espèces à enjeux que l'on trouve sur ce site. Le contrat vise également à canaliser le public en réalisant des aménagements limitant la circulation le long de la berge et en définissant des points d'accès au cours d'eau pour maintenir les activités de pêche ou de détente en bords de rivière.

La zone d'intervention est située au niveau d'un radier dominé par l'habitat d'intérêt communautaire 3260 dénommé « herbier des eaux courantes » (voir annexe 2). Il forme d'importants linéaires sur le Lez particulièrement dans les parties courantes. Son état de conservation a été évalué comme bon. Il présente un enjeu modéré sur le site. Néanmoins sa fonctionnalité écologique est indéniable pour nombre d'espèce de poissons (anguille, barbeau fluviatile...) et d'invertébrés dont les odonates.



La restauration de la frange rivulaire de cet habitat constitue un gain écologique net pour cette zone.

Bien que sa fonctionnalité soit altérée elle constitue un territoire de chasse et de reproduction pour nombre d'espèces de libellules dont la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*), espèce protégée nationale et inscrite à l'annexe II de la Directive habitat-faune-flore (voir annexe 2).

La Cordulie à corps fin présente un enjeu de conservation fort et occupe une bonne partie du linéaire du site Natura 2000 « Le Lez ». Sur la zone concernée par le projet les échantillonnages réalisés dans le cadre du diagnostic écologique du site ont mis en évidence la présence de l'espèce (collecte de 65 exuvies sur la station d'échantillonnage en aval du parc Monplaisir).

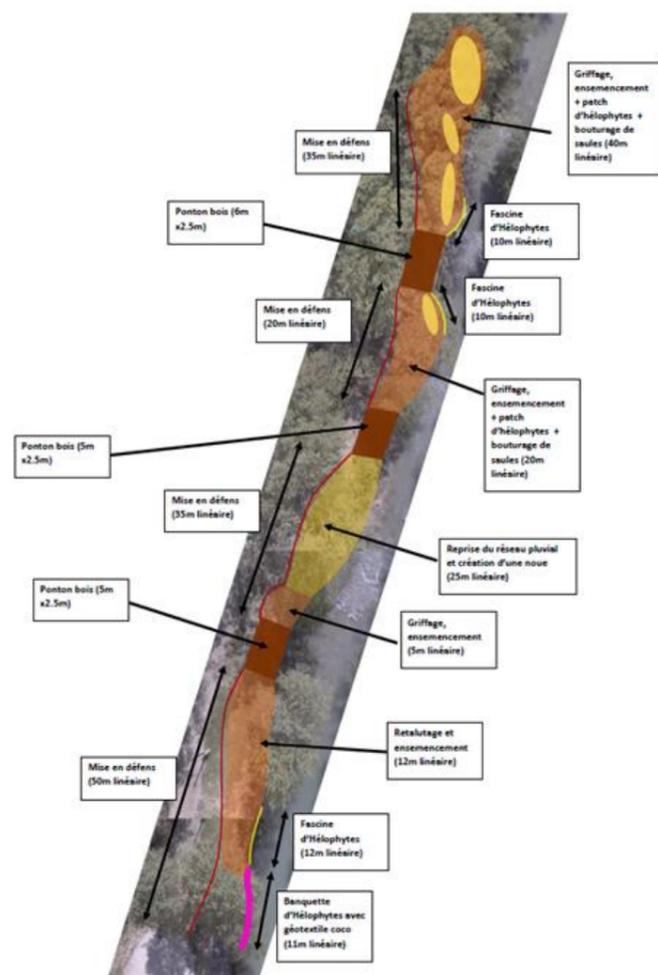
La restauration de berges et la mise en place d'une végétation hélophytique (scirpes, jonc, carex, iris....) permet la reconstitution d'un habitat favorable à cette espèce d'intérêt communautaire très présente dans ce secteur

Ces actions sont complétées par la mise en défens des habitats restaurés et par l'implantation d'une signalétique incitant le public à respecter les aménagements.

Elles sont cadrées par les cahiers des charges du document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez », définissant les modalités de mise en œuvre des contrats Natura 2000 pour les actions suivantes :

- cahier des charges A32311P portant sur la restauration de ripisylves, de la végétation des berges et gestion raisonnée des embâcles,
- cahier des charges A32326P portant sur les aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact.

Plusieurs actions sur un linéaire de 130 mètres sont mises en place afin de restaurer et protéger les habitats rivulaires du site. Elles sont synthétisées dans le schéma suivant :



Compte tenu de la nature des travaux il apparaît préférable d'intervenir en période de basses eaux hivernales. Cette période correspond à une période de faible fréquentation de la zone par le grand public compatible avec la circulation des engins sur le chantier.

Coût de l'opération : 32799.6 € TTC

Plan de financement :

- FEADER : 63 %
- Etat : 37 %
- Autofinancement commune de Castelnaud-le-Lez : 20 %

La durée prévisionnelle du chantier est de 3 semaines. Il sera mis en œuvre en mars et avril 2022.

➤ Suivi des contrats Natura 2000

- Contrat Natura 2000 portant sur la mise en défens d'un habitat d'espèce favorable à l'Agrion de Mercure dans le secteur de la source du Lez



Pour ce contrat réalisé en 2018, il est effectué annuellement un suivi photographique et un suivi de placette afin d'évaluer la dynamique végétale en place particulièrement sur le Carex elata. Ce suivi portera sur cinq ans.

- Contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau

Pour ce contrat mis en œuvre en 2020, il a été réalisé des ajustements afin de mieux canaliser le public (implantations de compléments de ganivelles) et de redensifier la fascine d'hélophytes par la réalisation de plantations. Des travaux de reprise des fascines et de confortement de la végétation seront mis en œuvre en janvier 2022 par l'entreprise GECO Ingénierie pour un montant de 1788 € TTC. Ces travaux ont été intégralement financés par la Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.

LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

➤ Inventaire et suivi des populations de Gomphe de graslin (Gomphus Graslinii) et de Cordulie splendide (Macromia splendens) en vue de qualifier leur état de conservation

Le site Natura 2000 « Le Lez » présente des enjeux importants en matière de biodiversité et notamment en ce qui concerne les odonates (libellules). Quatre espèces d'intérêt communautaire sont répertoriées sur le site :

- L'Agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale),
- La Cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii),
- Le Gomphe de Graslin (Gomphus graslinii),
- La Cordulie splendide (Macromia splendens).

Bien qu'étudiée lors de l'élaboration du document d'objectifs, la répartition du Gomphe de Graslins (Gomphus grasilinii) et de la Cordulie splendide (Macromia splendens), espèces rares et discrètes, demeure mal connue.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur les odonates afin de connaître l'évolution des populations, de mieux préciser leur répartition au sein du site et de repérer les menaces pesant sur ces deux espèces.

A ce titre, il a été effectué durant le printemps et l'été 2021 un inventaire afin de localiser les secteurs de présence de ces espèces au sein du site Natura 2000, de préciser leurs effectifs et de statuer sur leur état de conservation.

C'est le bureau d'étude Hélice BTPEI qui a réalisé cette étude pour un montant de 12 000 € TTC

Cette étude a permis de réaliser un bilan assez complet du peuplement des Odonates du Lez, en particulier concernant les Anisoptères. Avec 19 espèces avérées en 2021 et 16 524 exuvies récoltées sur 14 kilomètres de cours d'eau, le site Natura 2000 du Lez constitue un haut lieu odonatologique sur le plan régional.

Si le statut de Coenagrion mercuriale sur les cressonnières du Domaine de Restinclières était jusqu'alors bien connu, le statut exact des trois autres espèces d'intérêt communautaire du site nécessitait une mise à jour. Comme l'on pouvait s'y attendre, Oxygastra curtisii s'avère être l'espèce patrimoniale dominante du cortège local, puisqu'elle représente à elle seule 52% des exuvies récoltées.

Deux résultats notables ont été obtenus au cours de la présente étude :

La découverte d'une importante population de Gomphus grasilinii, avec la récolte de 525 exuvies, dont le cœur se situe entre les tronçons 9 et 13, avec des densités pouvant atteindre les 43 exuvies pour 100 mètres linéaire de berges (tronçon 9),

L'absence totale de Macromia splendens en 2021, pouvant être imputée aux mauvaises conditions météorologiques de cette année, sachant que les densités à l'émergence atteignent au mieux 2,8 exuvies pour 100 mètres linéaire de berges (tronçon 15) au cours des bonnes années (Sébastien Castano, 2014).

Par ailleurs, l'étude a permis de révéler l'existence de trois secteurs odonatologiques bien distincts :

- des sources à la confluence avec le Lirou, territoire de la Libellule fauve,
- de la confluence du Lirou au Ruisseau des Pendances à Prades-le-Lez, territoire du Gomphe occitan,
- du Ruisseau des Pendances au Parc Méric, territoire de la Cordulie splendide.

Le Lirou semble jouer un rôle primordial pour le peuplement odonatologique du Lez en aval de la confluence. Son régime torrentiel permet de maintenir des faciès caractéristiques des cours d'eau méditerranéens (bancs de sables et de graviers, berges dénudées, méandres avec des zones plus profondes, etc) qui semblent indispensables au maintien des populations de Gomphus grasilinii et vraisemblablement aussi de Macromia splendens.

Les diverses pollutions d'origine anthropiques se concentrent en amont des seuils, ces derniers ayant un impact négatif manifeste sur la composition du peuplement odonatologique, en favorisant les espèces lacustres au détriment des espèces d'eaux courantes.

Dans ces conditions, l'état de conservation des populations de Gomphus grasilinii et de Macromia splendens dans le site Natura 2000 ne peut pas être qualifié positivement. Au mieux peut-il être qualifié de « moyen » pour le Gomphe occitan et de « mauvais » pour la Cordulie splendide.

Il ressort que la plupart des habitats aquatiques potentiellement favorables au développement larvaire de ces deux odonates (sédiments fins sablo-limoneux) sont aujourd'hui inutilisables, en raison d'un fort colmatage des fonds (par envasement consécutif à la présence des seuils) et d'un niveau d'eutrophisation alarmant (résultant de pollutions chroniques et d'un niveau d'étiage quasi-permanent).

Dans ces conditions, l'étud epréconise que des mesures de restauration qualitatives du cours d'eau soient entreprises, afin de restaurer les principales fonctionnalités du fleuve. L'effacement des seuils les plus grands permettrait une dynamique fluviale apte à préserver à long terme la biodiversité exceptionnelle du Lez.

Ces ouvrages n'ont en effet plus lieu d'être, puisque les activités artisanales et industrielles qui ont justifié leur édification au cours des siècles passés ont à ce jour complètement disparu. L'incidence de la restauration de la continuité hydraulique sur le fleuve serait excellente à tous points de vue (qualité des eaux, lutte contre les espèces invasives, transport de sédiments, activités nautiques, etc).

PERSPECTIVES 2022

L'ANIMATION

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Le Lez » en mai 2015. Le travail réalisé depuis a permis de mettre en œuvre certaines actions prioritaires du DOCOB et de signer trois contrats et quatre chartes Natura 2000.

En 2022, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

- travaux de mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et la limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau ;
- lancement d'une réflexion sur le projet de mise en valeur de la source du Lez ;
- finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site ;
- Mise en place d'un groupe de travail autour des enjeux de biodiversité du site de Lavalette
- animation pour la signature de chartes Natura 2000.

LES CONTRATS NATURA 2000

Restoration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau - Parc Monplaisir – Castelnau-le-Lez

La phase travaux de ce contrat élaboré techniquement et administrativement avec la commune de Castelnau-le-Lez sera mise en œuvre au début du printemps 2022.

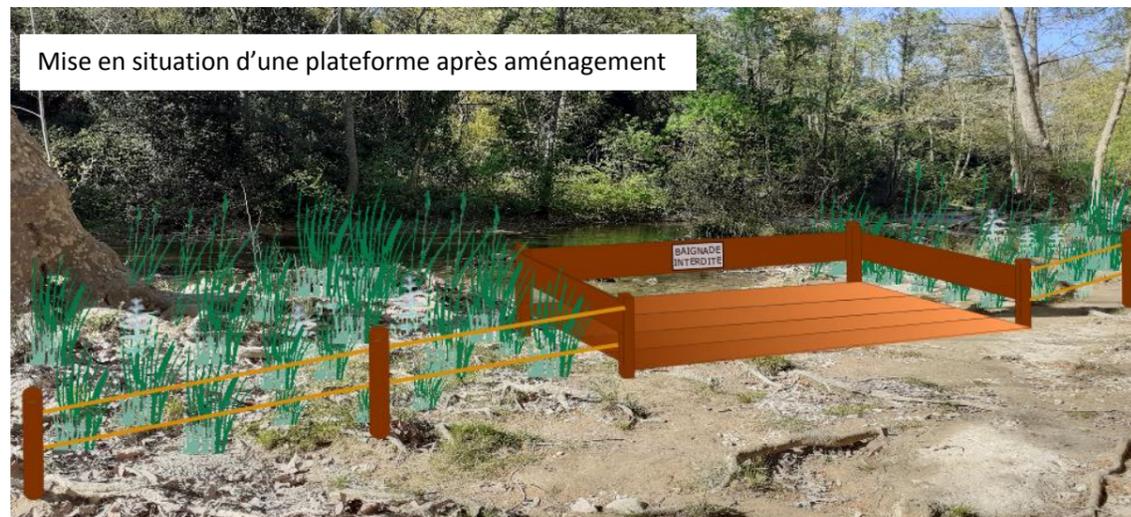
Les travaux suivants seront mis en œuvre :

- Mise en place de banquettes d'hélophytes (Linéaire de 11 m)

- Mise en place d'un dispositif anti-érosif en pied de berges de type fascine d'hélophytes. (Linéaire de 32 m)
- Renforcement de la végétation rivulaire par des actions de plantation de plantes herbacées de type hélophytes (jonc, scirpes, carex, iris...) et arbustives (boutures de saules). (Linéaire de 85 m)
- Griffage et ensemencement des secteurs dégradés par la fréquentation (Linéaire de 65 m)
- Aménagement d'une dépression humide de type noue en sortie de réseau pluvial en vue de limiter l'érosion et d'améliorer sa fonctionnalité écologique. (Linéaire de 25 m)
- Retalutage et ensemencement des berges. (Linéaire de 12 m)
- Réalisation de plateformes visant à canaliser les accès au cours d'eau. (Linéaire de 16 m)
- Mise en défens visant à assurer la protection de l'aménagement. (Linéaire de 130 m)
- Information et sensibilisation du grand public



Mise en situation de la zone retalutée après aménagement



Mise en situation d'une plateforme après aménagement

Pour ce faire il sera fait appel aux entreprises Geco Ingénierie pour les travaux de restauration et d'aménagement des berges et Pic Bois pour le volet signalétique et information.

Le montant des travaux sera de 32 799.6 € TTC selon la répartition suivante :

- 29 998,80 € TTC pour les travaux de génie écologiques et d'aménagement
- 2 800.80 € TTC pour les travaux de signalétique et d'information.

LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES

➤ Mise en valeur et valorisation de la source du Lez

Site emblématique du fleuve du même nom, la source du Lez a été profondément transformée et anthropisée depuis le 18ème siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable. Situé au nord de Montpellier, ce site à forte valeur environnementale est également très fréquenté du grand public. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent annuellement la source du Lez qui présente des enjeux de biodiversité exceptionnelle notamment du fait de la présence du Chabot du Lez, espèce endémique de ce cours d'eau.

Historiquement, ce site a été dégradé par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité identifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation et conservation du patrimoine vivant.

Le projet concerne la zone humide située en aval immédiat de la source du Lez. Cette dernière présente une fonctionnalité et un état de conservation dégradé du fait de son anthropisation (construction d'habitation, jardin en contact direct avec la zone humide, aménagement pour l'exploitation de l'eau potable) et de sa fréquentation (piétinement / érosion, dérangement et dégradation de la faune et la flore)



Le projet vise à :

- démanteler des aménagements et bâtis obsolètes (maison, jardin, clôtures, anciens réseaux) et remise en état du site ;
- éliminer les espèces indésirables ou invasives (Ailante, Robinier, Pyracantha...) ;
- restaurer la zone humide de la source avec création d'un bras secondaire alimenté par surverse en période de hautes eaux ;
- protéger et mettre en valeur la source et ses habitats connexes avec l'aménagement d'une aire d'information, et d'un belvédère d'observation ;
- élaborer des équipements d'interprétation et d'information : espace d'information ouvert dédié à la sensibilisation autour des thèmes de la biodiversité du Lez, du cycle naturel et domestique de l'eau...).

Le montant estimatif de l'opération est estimé à 285 000 € HT selon la répartition suivante :

- Étude de maîtrise d'œuvre : 25 000 € HT
- Travaux de restauration et d'aménagement : 260 000€ HT

Le calendrier de réalisation

- Étude de maîtrise d'œuvre : 2023
- Travaux : 2023/2024

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'État pour la restauration de sites dégradés consécutif au plan de relance vert et en lien avec le plan biodiversité. Un dossier de demande de

financement a été déposé durant l'animation 2021 auprès de la DREAL Occitanie dans le cadre du plan de relance de l'Etat pour la restauration des sites dégradés. A ce jour il n'a pas été possible d'obtenir de financement, c'est pourquoi il est programmé en 2022 de retravailler ce projet et de rechercher les financements pour l'étude le maîtrise d'œuvre conception et la phase travaux (fonds européens, Agence de l'Eau....).

Mise en place d'un groupe de réflexion pour la préservation des enjeux de biodiversité, la restauration et la gestion de la fréquentation sur le site de Lavalette.

Le domaine de Lavalette est un ancien domaine viticole et agricole qui renferme un riche patrimoine naturel et historique : ancienne filature, du château de la Valette, un arboretum riche d'une vingtaine de cyprès chauves, une glacière et les vestiges d'un ancien moulin à bard.

Plusieurs structures sont présentes sur le site :

- Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences), mène sur 40ha de cultures de l'expérimentation au champ de variétés nouvelles.
- Le MUC Kayak, à son siège et ses locaux sur le site et utilise le Lez pour ses entraînements (kayak polo, slalom...)
- L'association Agropolis International.

La proximité du site, sa richesse, associée au Lez attire un large public. Surfréquentation de certaines zones, circulations de véhicules, gestion des déchets, baignades, feux, nuisances sonores, les problématiques sont nombreuses sur le site de Lavalette. L'arrivée prochaine du tramway va induire une augmentation de la pression sur ce site.

Afin de concilier fréquentation et préservation du milieu (le site héberge des habitats et des espèces d'intérêt communautaire) il est programmé de relancer les échanges avec les différents acteurs du site en vue de mettre en place un groupe de réflexion avec pour axe de travail :

La restauration écologique et la conservation de la biodiversité du site,
La valorisation du patrimoine historique,
L'amélioration des conditions d'accueil sur site et la gestion de la fréquentation,
La diversification des offres de découvertes et de promenades et la connexion avec les espaces naturels attenants (Plaine du Fesquet, réserve du Lunaret, zoo de Montpellier)

Cette réflexion visera à faire émerger un projet d'aménagement qui permettra de valoriser l'ensemble de ses enjeux, et tout particulièrement la biodiversité du Lez et du Site Natura 2000 « Le lez ».

SUIVI ET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Suivi de Chabot du Lez

Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.

Le protocole standardisé prévoit de réaliser tous les deux ans un suivi afin d'obtenir des données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

Les suivis précédemment réalisés en 2016, 2018 et 2020 dans le cadre de l'animation Natura 2000 viennent compléter les travaux menés en 2001, 2007 et 2013.

Il est prévu que soit effectué en 2021 un suivi des populations de Chabot du lez sur trois stations (source du lez, gué du lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez)

Les actions suivantes seront réalisées :

- cartographie des habitats à l'échelle des stations de suivi (Protocole IAM),
- inventaire statistique (Protocole CAPPE)

La maîtrise d'ouvrage de ce suivi sera menée par le SYBLE.

Ce suivi dont le montant est estimé à 16 500 € TTC a été budgétisé dans le cadre de l'animation 2022 du site Natura 2000 « Le Lez ». Il sera financé à hauteur de 100% selon la répartition suivante : 10 395 € (FEADER) et 6105 € (Etat).

Finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site

Le travail initié durant l'animation 2019 sera finalisé en 2022. La finalisation de la phase de terrain sera permettra de réaliser une cartographie servant d'outil d'aide à la gestion et d'effectuer une « photographie à l'instant « t » de l'état de conservation des ripisylves qui constituent les habitats dominant du site Natura 2000 « Le Lez ».

**SITE D'IMPORTANCE
COMMUNAUTAIRE**

« LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités
Animation 2021

Coordination et rédaction :
SYBLE

